



Uccle, le 20 décembre 2019

## Service Culture

DEPARTEMENT AFFAIRES  
CULTURELLES ET RECREATIVES

V/correspondant : R. RODRIGUE  
Tél. : 02/348.68.31  
Courriel : culture@uccle.brussels

Concerne : **Concours artistique communal de photographie**

Chers ami(e)s photographes,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au concours artistique communal qui s'adresse cette année à la photographie.

Afin de l'ouvrir au plus grand nombre, en assurer la cohérence et son ancrage dans notre commune, j'ai souhaité apporter quelques modifications au règlement existant annexé. Par conséquent, je vous invite à le lire attentivement.

Les principales modifications portent sur la création d'une catégorie jeunesse, d'un thème et d'un prix du public. Par ailleurs, s'agissant d'un concours communal, il me semblait opportun que les photos soient prises sur notre territoire. Enfin, une autre innovation sera l'exposition dans l'espace public de certaines photos sélectionnées afin d'en faire profiter un maximum d'Ucclois.

Si vous souhaitez participer à ce concours, vous devez déposer une photographie accompagnée du bulletin d'inscription dûment complété et signé - ainsi que, pour les non Ucclois, de l'attestation de travail ou de membre d'association ou d'une autorisation écrite de la personne exerçant l'autorité parentale (pour les mineurs) - à la **Maison des Arts (rue du Doyenné 102, 1180 Bruxelles) les lundi 16 et mardi 17 mars de 14h à 20h.**

Le vernissage de l'exposition aura lieu le **jeudi 19 mars 2020 à partir de 18h à la Maison des Arts.** L'exposition des œuvres sera accessible au public du vendredi 20 mars au dimanche 5 avril 2020 (du mercredi au dimanche). La remise des prix se fera le **vendredi 03 avril à 18h30** à la Maison des Arts en présence d'une partie du Jury.

Les lauréats seront avertis par courriel et/ou téléphone des résultats et il leur sera demandé une courte biographie ainsi qu'une brève explication de l'œuvre primée.

Les artistes pourront venir rechercher leur photographie (à l'exception des premiers prix) le dimanche 5 avril entre 17h30 et 19h et le lundi 6 avril de 10h à 17h à la Maison des Arts.

En espérant vous compter parmi les participants à ce concours, je vous prie d'agréer, chers ami(e)s photographes, l'expression de mes meilleurs sentiments.

L'Echevine de la Culture

Perrine LEDAN